



Arnières sur Itton

BULLETIN MUNICIPAL N°93 - JUIN 2018



ÉDITO

Comme vous pourrez le lire dans les pages de ce bulletin, une fois de plus, nous portons nos efforts sur les investissements, et notamment sur la transformation de notre ex salle des fêtes en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). C'est un gros projet, certes, mais important à mon sens. Il est porteur d'avenir puisque nous aurons à partir de cette fin d'année, des locaux dignes de l'accueil de nos enfants en dehors des heures d'école, y compris les mercredis et les vacances scolaires. Nos locaux actuels étant devenus obsolètes, énergivores et surtout impossibles à modifier par quelques travaux que ce soient pour les améliorer.

Nous aurons d'autant plus besoin de ces locaux que CIGALE (Centre Intercommunal de Gestion des Activités et Loisirs Educatifs) ouvre dès l'été 2018 un « centre aéré » à Arnières, avec les moyens actuels, certes. Cette ouverture à Arnières perdurera les étés suivants, et l'accueil de vos enfants se fera alors dans des locaux rénovés. A noter que CIGALE apporte l'équipement nécessaire au fonctionnement de cet ALSH.

A propos de la garderie des enfants, en dehors des heures scolaires, vous aurez noté que le rythme scolaire change à la rentrée de septembre 2018. Les enfants auront école les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La Municipalité, les enseignantes et les parents d'élèves ont organisé une consultation pour demander aux parents de choisir, dans l'intérêt de leur enfant bien sûr, entre le rythme actuel avec les « TAP » et école le mercredi matin, ou revenir aux quatre jours d'école par semaine. Une forte majorité d'entre eux a voté pour le retour aux quatre jours, à mon grand regret. Il est vrai que beaucoup, enseignantes et représentants de parents, auraient souhaité continuer l'expérience des quatre jours et demi, mais cela

aurait nécessité une organisation matérielle qu'il était impossible de mettre en place.

Nous n'avons pas échappé cette année encore, à une véritable invasion de caravanes des gens du voyage. Oui, nous devons les accueillir, mais pas à tant de caravanes, et surtout pas sur une zone de protection des captages d'eau potable. A chaque fois, « avec nos p'tits bras » nous ne pouvons pas grand-chose, face à 80 personnes déterminées, sans foi ni loi, qui brisent les fermetures des portails et pénètrent par effraction sur le terrain de sport. Seule excuse : « on vous remboursera votre cadenas !... »

Cette année, nous avons réussi, non pas à les empêcher de s'installer, mais à les faire partir dans un délai beaucoup plus court qu'ils ne le souhaitaient. C'est grâce à une aide des services d'EPN, que nous avons pu « organiser » une pression plus efficace qui les a obligés à quitter les lieux plus rapidement. J'ai remercié le Président Lefrand, d'EPN pour ce service précieux pour nous. Et bien sûr, j'espère qu'à force d'exercer cette pression, nous obtiendrons que ces gens du voyage choisissent les accueils qui leurs sont réservés plutôt que notre terrain de foot.

Et dernier point qui pose question : « Arnières plage ». Nous sommes conscients des problèmes qui règnent sur ce site. Le sujet a été évoqué lors de notre Conseil Municipal du 15 mai dernier. Nous ne tenons pas à fermer le site comme l'exigent certains riverains. Ce serait priver les Arniérois d'un lieu de promenade agréable. Nous réfléchissons aux solutions pour rendre ce site plus calme, et plus agréable à visiter.

Le conseil Municipal et moi-même vous souhaitons un bien bel été,

Le Maire, Pascal JORET

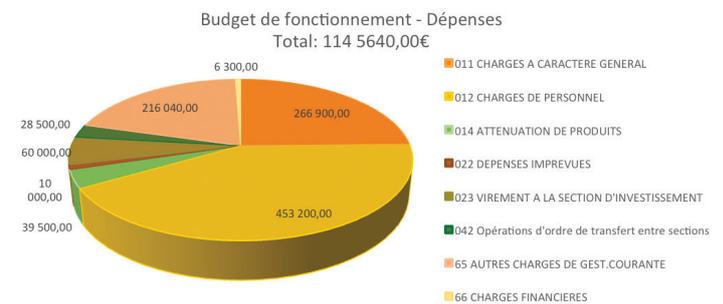
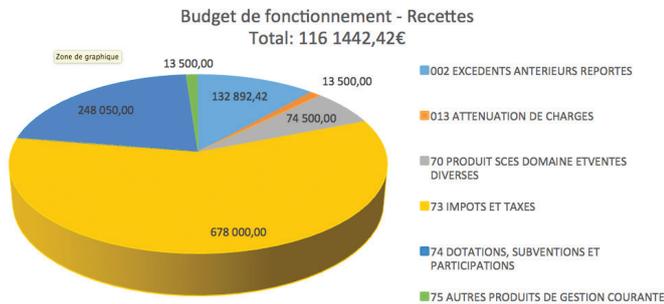
AGENDA

- **Dimanche 1^{er} juillet :**
Foire à tout JSA au stade,
- **Lundi 16 juillet :**
Don du sang à l'ESCALE de 15h à 19h,
- **Samedi 8 septembre :**
Assemblée Générale école de tir-ASCA TIR,
- **Samedi 15 septembre :**
Soirée ASCA Pêche,
- **Samedi 6 octobre :**
Loto JSA,
- **Samedi 13 octobre :**
Soirée ASCA Théâtre,
- **Dimanche 28 octobre :**
Halloween Cap Jeunes,
- **Lundi 22 octobre :**
Ciné débat à l'ESCALE à 19h30 :
« XIII filles en Ovalie : sous la mêlée, le sport féminin »,
- **Lundi 29 octobre :**
Don du sang à l'ESCALE de 15h à 19h,
- **Dimanche 11 novembre :**
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918,
- **Samedi 24 novembre :**
ASCA-Soirée beaujolais, avec Sevy Golden,
- **Dimanche 9 décembre :**
Foire à la puériculture APE,
- **Dimanche 16 décembre :**
Noël des enfants de la commune.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Notre budget se consolide. Malgré des dotations qui n'augmentent pas, il est agréable de constater que notre autofinancement prévisionnel est de l'ordre de 153 000€.
Nous aurions pu choisir de virer cette somme complète au profit de notre compte d'investissement, mais compte tenu des re-

ports de l'année 2017 sur ce compte d'investissement, cela n'a pas été nécessaire. Nous avons choisi de n'en virer que 60 000€, et garder le reste pour reconstituer notre report à nouveau de fin 2018. Report à nouveau que nous avons diminué pour permettre d'investir.



BUDGET D'INVESTISSEMENT

						COÛT COMMUNE
Rémunération SENOVEA (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ALSH)	19 000,00 €			3 167 €	2 597 €	19 000,00 €
ALSH	670 000,00 €	20 012 € (DETR) + 126 000 € (CAF) + 84 400€	159 152 €	111 667 €	91 567 €	211 986,67 €
Rachat tracteur tondeuse	13 500,00 €			2 250 €	1 845 €	13 500,00 €
Restaurant scolaire (adoucisseur - table lave vaisselle - éplucheuse à pommes de terre)	7 800,00 €			1 300 €	1 066 €	7 800,00 €
Alarme Mairie	1 700,00 €		708 €	283 €	232 €	1 275,33 €
Ordinateurs école numérique	6 000,00 €		2 500 €	1 000 €	820 €	4 500,00 €
Accessibilité handicapés écoles + sécurisation	84 836,00 €	33 934 € (DETR)	25 451 €	14 139 €	11 594 €	39 590,33 €
Mise en conformité installations électriques des écoles et de la Mairie	11 500,00 €		4 624 €	1 917 €	1 572 €	6 876,00 €
	814 336,00 €	444 462,00 €	192 435,00 €		111 293 €	304 528,33 €

QUELQUES DÉFINITIONS:

DETR : Dotation d'Équipement des territoires ruraux

Fond de concours EPN (Évreux Portes de Normandie) : aides accordées par EPN pour réaliser nos projets d'investissement

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

FCTVA : Fond de compensation de la taxe à la valeur ajoutée : « subvention » accordée par l'état d'un montant d'environ 16,4 points des 20 points de TVA payée sur l'exercice de l'année précédente, et quand les travaux sont « parfaitement » achevés.

Il ne vous aura pas échappé dans ce tableau, que le montant des investissements pour 2018 est très élevé. Ceci étant essentiellement dû à la réalisation de notre ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Vous remarquerez aussi, qu'aucun investissement important n'est lancé si nous n'avons pas réuni un minimum de subventions. Dernier point remarquable, 2018 nous aura permis de réaliser la quasi totalité des investissements liés à l'accessibilité des handicapés. Il restera à traiter un petit sujet, en terme d'investissement: le stade Maurice Debas. Nous aurons ainsi rempli le contrat que nous avons signé avec la Préfecture en ce début de mandature.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire : Jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Dès le jour de votre 16^e anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant la nationalité française.

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie : elle est indispensable pour vous inscrire aux examens (BEP, BAC, permis de conduire...) et aux concours.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen :

Centre du Service National - Quartier Philippon - 56, rue Saint-Vivien - 76000 Rouen
Tél. 02 32 08 20 17 et 02 32 08 20 50



LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui s'est tenue le jeudi 11 janvier, le Maire, Pascal Joret, après avoir souhaité la bienvenue aux habitants présents, leur a annoncé qu'il allait encore falloir patienter et supporter les contraintes liées aux travaux de la déviation pendant quelques années.

Mais la commune, en lien avec EPN (Évreux Portes de Normandie), a elle aussi réalisé un certain nombre de travaux notamment les aménagements de voirie sur une partie de la Félix Doucerain. Des effacements de réseaux sous maîtrise d'œuvre du SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure) auront lieu, allée des pommiers et rue grande (la partie en impasse).

Par ailleurs il a annoncé le début des travaux de réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes.

Grâce aux différents financements obtenus cette création d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ne coutera que

15 550 € à la commune et permettra d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants en garderie du matin par CIGALE ainsi que ceux fréquentant le RAM.

D'autres sujets ont été abordés comme, les travaux d'accessibilités des écoles, la rénovation de la toiture de l'église, la mise aux normes des cuves à fuel.

La riche vie associative de la commune a également été mise en avant.

Pour terminer il a déploré les nombreuses incivilités constatées dans la commune qui coutent cher à l'ensemble des habitants et invite chacun à veiller et à réagir.

Cette cérémonie a eu lieu en présence de Mme Durantou Sénatrice, M. Goutteffarde Député, Mme Auger et M. Bourrelrier conseillers départementaux, les adjoints et conseillers municipaux.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 3 février les habitants ayant élu domicile dans la commune depuis peu étaient invités à un pot d'accueil par la municipalité.

Une quinzaine de personnes étaient présentes.

Ce fut l'occasion pour le Maire de rappeler l'histoire d'Arnières et d'énoncer les projets en cours.

Il passa ensuite la parole aux adjoints qui étaient à ses côtés pour qu'à leur tour ils détaillent leurs responsabilités : vie scolaire, travaux, urbanisme, vie sociale et associations.

Après ces interventions les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.



SITUATION DE L'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Selon les dernières statistiques trimestrielles, publiées par Pôle Emploi fin mars 2018, il y avait 133 demandeurs d'emploi dans notre commune.

Ce chiffre est stable par rapport à mars 2017. Il se décompose de la façon suivante : 72 hommes et 61 femmes. Le plus grand nombre de demandeurs d'emploi se situe dans la tranche d'âge des 25 à 49 ans, 68 chercheurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an.

Parmi cette population 14 sont bénéficiaires du RSA et 14 perçoivent l'allocation de solidarité,

Cependant 49 ne sont pas indemnisés.

RAPPEL DES DATES DE PRESENCE DU BUS POUR L'EMPLOI :

Il sera présent devant votre Mairie.

- Lundi 17 septembre de 9h30 à 12h
- Lundi 19 novembre de 9h30 à 12h



PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU POTABLE

Une réunion d'information était organisée conjointement par le Maire, EPN (Évreux Portes de Normandie) et le cabinet « IC eau environnement » le jeudi 17 avril à l'ESCALE.

Cette réunion avait pour objet de communiquer sur les suites à donner aux diagnostics réalisés entre juin 2014 et août 2015.

L'ensemble des propriétaires dont l'habitation est incluse dans ce périmètre de protection rapprochée des captages d'eau potable situés sur Arnières était convié.

Nombre d'entre eux ont participé (environ 80 personnes) et ont pu prendre connaissance de l'organisation et des modalités de préparation et de réalisation des travaux de mise aux normes.

La bonne nouvelle annoncée par Alain Comont, Maire adjoint est que l'ensemble du coût des travaux bénéficie totalement de financements publics.

Ceci grâce à la ténacité de la municipalité qui a obtenu que les 20 % non financés par l'agence de l'eau soit prise en charge par EPN.

Le public a pu poser de nombreuses questions et obtenir des précisions. A l'issue de cette réunion une convention de financement a été remise aux présents. Elle a été envoyée aux absents.

Ces conventions étant à remettre à la mairie pour le 19 mai au plus tard, elle a été exceptionnellement ouverte ce samedi matin.

Merci à M. Dossang, Vice-Président de l'EPN, aux techniciens de l'EPN et aux représentants d'« IC eau environnement » par leur disponibilité.

UN NOUVEAU SERVICE : Du pain au distributeur !

Une nouveauté dans la commune : un distributeur de pains et de viennoiseries a été installé près de la mairie, de la boîte à lire et des écoles - lieu très fréquenté. Nous avons pensé que c'était un service supplémentaire à apporter aux arniérois(es).

Une convention a été passée avec le boulanger de la Bonnevilleoise, M. Filoche Gérard qui approvisionne régulièrement ce distributeur, deux fois par jour à minima. Nous réfléchissons à d'autres services de proximité pour toujours apporter un plus à nos habitants.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

C'est sous une chaleur accablante que nous avons rendu hommage aux hommes et femmes morts pour notre pays en ce 8 mai devant le monument aux morts. Ce fut un moment de recueillement avec le dépôt d'une gerbe, la lecture du message du secrétaire d'État aux Anciens Combattants, les sonneries d'usage, la Marseillaise et le chant des partisans. Nous nous sommes ensuite tous retrouvés autour du verre de l'amitié à L'ESCALE.

LE REPAS DES SENIORS

Le dimanche 4 mars 2018, nos seniors étaient conviés au repas annuel offert et organisé par le CCAS.

Cette année encore, l'animation musicale fut réalisée par Sevy Golden et Rosita pour le plus grand plaisir de tous!

Nos doyens, madame Renard Micheline et monsieur Guedon Lucien se sont retrouvés à la table d'honneur.

Nos remerciements aux membres d'ASCA Déco pour la décoration des tables et la confection des boîtes de petits présents.



CLUB SOLEIL D'AUTOMNE



Le jeudi 28 juin 2018 sera la dernière réunion du Club avant les vacances. Nous souhaitons vous retrouver le jeudi 3 septembre en pleine forme pour continuer cette année 2018. Nous proposons une sortie, avec animation publicitaire, à Honfleur (35 €) le 27 septembre. Même si vous n'êtes pas adhérents, vous pouvez vous renseigner au 02 32 30 00 55, ou le jeudi à L'ESCALE.

N'hésitez pas à venir nous voir, nous aurons d'autres sorties à vous proposer.

CINÉ DÉBAT

Lundi 22 octobre à 19h30 avec le film suivant : « XIII filles en Ovalie : sous la mêlée, le sport féminin »

Nous suivrons pendant une saison le quotidien des membres de l'équipe féminine de rugby Toulouse Ovalie XIII. Le sport féminin a le visage de ces jeunes femmes qui ont choisi d'exercer le rugby à 13. L'équipe de Toulouse Ovalie 13 a été créée en 2000. Elles sont 26 licenciées, 4 sont sélectionnées en équipe de France. Elles disputent le championnat élite national. Nous suivrons ces sportives dans leur vie quotidienne afin de mieux comprendre les difficultés qu'elles surmontent pour réaliser leurs désirs sportifs. On découvrira des personnalités attachantes qui, dans leur diversité, parviennent à concrétiser une force collective au service d'une réussite sportive qui leur apporte la reconnaissance.



LA VIE DE L'ÉCOLE

En 2017/2018, l'école a accueilli 170 enfants. Les inscriptions pour la prochaine rentrée permettent d'ores et déjà d'envisager le même nombre d'enfants pour septembre 2018.

Le grand changement de la rentrée :

La municipalité, les enseignantes et les représentants des parents d'élèves ont de-

mandé aux 137 familles dont les enfants sont inscrits à l'école, de se prononcer sur les rythmes scolaires à adopter à la rentrée de septembre 2018.

91 d'entre eux se sont exprimés, 63 ont souhaité le retour aux quatre jours d'écoles (les lundi, mardi, jeudi et vendredi) au détriment du rythme actuel des quatre jours et demi.

Seules 28 familles ont souhaité rester au rythme actuel. Devant ces résultats, le conseil d'école et la municipalité ont adopté le retour aux quatre jours dès la rentrée.

D'ici là, bonnes vacances à tous les enfants !!

NOËL AVANT L'HEURE

Comme chaque année la municipalité a offert aux enfants de la commune âgés de 1 à 12 ans un spectacle et des friandises.

Cette année deux séances différentes étaient prévues.

Une de 14h à 16h où les enfants plus âgés ont pu assister au spectacle appelé « D'un autre monde ». Ensuite ce sont les plus petits qui à partir de 16h15 ont assisté à la représentation d'un

conte de « Pierrot lunaire » qui mêle poésie, humour et féerie. Au total se sont 109 enfants qui ont assisté aux spectacles accompagnés de leurs parents.

A l'issue de chacun des spectacles le Père Noël était présent pour distribuer les friandises qu'il avait commandé cette fois aux « Artisans du monde ».



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) « DU CÔTÉ DES ENFANTS »

UNE ANNÉE CULTURELLE POUR LES ENFANTS

L'année scolaire se termine en fête et en musique avec le carnaval du 25 mai ainsi que la kermesse de l'école du 23 juin : spectacles, remises de prix, jeux en tout genre, structures gonflables, tombola et repas champêtre ! C'est aussi l'occasion de découvrir toutes les actions culturelles menées par l'école ces derniers mois, et elles furent nombreuses ! De la maternelle au CM2, les enfants ont pu profiter des ateliers musiques organisés par la MJC d'Évreux. Ils ont pu expérimenter la pratique d'instruments et apprendre des chants venant des 5 continents.

De plus, chaque classe de l'école élémentaire a participé au programme du TANGRAM d'Évreux: tous les élèves ont assisté à une pièce de théâtre, un concert et une séance de cinéma. Les maternelles, quant à eux, ont eu l'occasion de profiter d'un beau spectacle adapté à leur âge (donné par les Trois Chardons) mais aussi de découvrir les joies du jardinage grâce à l'ASCATROK. Vous pouvez tous venir observer leurs plantations sur la butte en forme d'escargot au jardin partagé !



Sans oublier le sport avec notamment le cross des écoles du mois d'avril.

Au nom des parents d'élèves, l'APE remercie les enseignantes pour leur engagement dans ces projets et est fière d'y avoir contribué. En effet, cette année, l'APE a financé entièrement le

programme TANGRAM (plus de 2 000 euros), a participé au CARNAVAL (musique, achat des T-SHIRT de tous les élèves de maternelle et du gouter) et a participé au projet du Jardin Partagé en collaboration avec ASCATROK et les enseignantes (encadrement, achat de gants, graines et paille...).

Tous ces événements ont pu être financés grâce aux différentes actions menées au cours de l'année par l'APE (foire à la puériculture, vente de chocolats, vente de sacs isothermes décorés par les enfants, tombola...), grâce aux bénévoles, aux enseignantes et à la municipalité. Merci à eux !



ape.dcde@gmail.com

LE CENTRE DE LOISIRS CIGALE D'ARNIÈRES

Cette année encore, le centre de loisirs a accueilli toujours plus d'enfants, preuve de son dynamisme. Ainsi, chaque mercredi après midi ont été accueillis entre 30 et 45 enfants, âgés de 3 à 12 ans au centre d'Arnières.

Les nouveaux locaux destinés au centre de loisirs, ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) permettront une organisation encore meilleure, pour des mercredis « entiers » car les enfants n'auront plus classe le matin !

Autre bonne nouvelle, le centre CIGALE sera ouvert cet été du 9 juillet au 31 août, et offrira à vos enfants (ou petits enfants si vous les avez chez vous) un large choix d'activités ! Renseignements et inscriptions auprès de CIGALE !

Les jeunes de 12 ans et plus, sont accueillis dans « l'Espace Jeunes » situé à Angerville dans des locaux et des activités adaptées à cette

tranche d'âge y sont organisées. Une soixantaine de jeunes y sont inscrits actuellement et peuvent venir pour une heure, une demi-journée ou la journée complète, c'est selon leur souhait.



Et n'oublions pas les petits ! La compétence « petite-enfance », depuis janvier 2018 a été reprise par EPN (Évreux Portes de Normandie). Vous pouvez désormais demander une place dans la crèche de votre choix sur tout le territoire d'EPN !

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) fonctionne toujours, avec des réunions très régulières, à Arnières.

Pour connaître la liste des assistantes maternelles ou la procédure de demande de place en crèche, contactez le SIVU CIGALE !

www.sivucigale.fr ou 02 32 32 36 87

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission loisirs a étudié comme chaque année les demandes de subventions formulées par les associations. Après analyse de leurs bilans d'activité, de leur situation financière et de leurs projets, elle a transmis son avis au conseil municipal.

Le Conseil réuni le 26 février a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	accordée 2018
ASCA	1 000 €
COUNTRY	300 €
CULTURE PHYSIQUE	0 €
DECO	500 €
TIR	3 000 €
GYM	0 €
PATCHWORK	0 €
PÊCHE	700 €
TENNIS	0 €
THÉÂTRE	300 €
PEINTURE	0 €
ASCATROK	300 €
Sous total	6 100 €
JSA	10 200 €
APE	250 €
CAP JEUNES	3 300 €
COMITE FÊTES	0 €
SOLEIL D AUTOMNE	500 €
Sous total	14 250 €
TOTAL	20 350 €

En outre une subvention de 300 € a été attribuée au Resto du Cœur.

Enfin une subvention de 60 € par élève scolarisé au CFA (Centre de Formation des Apprentis) du bâtiment, au CFA de Val-de-Reuil et à la MFR (Maison Familiale Rurale) de Routot.

JSA FOOT

Le club de Football de la JSA a organisé le 2 et 3 mai 2018 un stage sur 2 jours pour notre école de Football. Avec 25 participants, cette réunion des enfants a été un énorme succès.

La foire-à-tout du 8 mai 2018 a été un succès avec plus de 200 exposants et une organisation réglée comme du papier à musique.

Un grand merci à tous nos bénévoles pour le coup de main apporté tout le long de la saison dans nos diverses manifestations.

A peine une saison se termine que nous devons penser à la prochaine, c'est pourquoi nous recherchons des jeunes joueurs et joueuses pour notre école de foot, des joueurs seniors et vétérans pour intégrer notre club où l'esprit famille règne.

Pour tous renseignements, Tony au 06 35 49 77 45

Le dimanche 1^{er} juillet se déroulera notre 2^e vide-grenier sur le stade Maurice-Debas à Arnières-sur-Iton.



ASCA COUNTRY

Les danseurs de COOL COUNTRY se retrouvent tous les lundis soir de 19h à 20h30 à l'ESCALE pour danser dans un esprit de bonne humeur.

Danse en couple ou en ligne, on valse et on tourne au son de musiques celtiques ou américaines en tapant des pieds et s'appliquant à suivre les 8 temps du tempo.

À l'occasion de la soirée dansante en Mars dernier, 150 personnes sont venues danser au rythme des musiques variées proposées par Simone. La piste de danse fut appréciée pour un madison, un disco, une valse ou un tango mais aussi pour ébaucher quelques pas de country rapidement expliqués par Jocelyne, l'Animatrice de danse country.

Cette soirée fut l'occasion de présenter 4 danses country. L'une d'entre elles était une danse cubaine pour laquelle le Borsalino était de rigueur.

**Vous aimez bouger et vous amuser ? Rejoignez nous !!
Un cours d'essai vous est proposé.**

Renseignements : Francine SCHAEFFER : 06 28 35 16 31
Corinne DAVOUST : 06 13 19 61 88 / Jocelyne ROY : 06 71 40 14 54





ASCATROK - JARDIN PARTAGÉ

Comme l'ont déjà relaté le Paris-Normandie et la Dépêche, le Jardin Partagé d'ASCATROK a connu, en mai dernier, deux événements importants.

Tout d'abord, ce fut l'arrivée d'une ruche! Chantal, apicultrice à Arnières-sur-Iton et son mari Bruno, ont en effet proposé à ASCATROK de mettre en place, au fond du Jardin Partagé, une de leurs ruches. L'opération s'est déroulée sous un beau soleil de printemps en présence de nombreux Arniérois enthousiastes. Ce fut l'occasion pour tous d'apprendre les rudiments de la vie d'un essaim d'abeilles. Comme toujours, ASCATROK ne pouvait laisser partir les visiteurs sans partager avec eux un petit apéritif improvisé dans la joie et la bonne humeur. Une fois encore, les nouveaux venus qui ont découvert, à cette occasion, le Jardin Partagé, n'ont pas regretté d'être venus participer à un moment particulièrement convivial. Nul doute qu'ils reviendront aider à l'entretien et au développement de ce petit carré de terre magique!

Le deuxième événement fut tout aussi exceptionnel. En effet, le mercredi 23 mai, grâce au dynamisme de deux institutrices, Cécile et Céline, tous les enfants de l'école maternelle sont venus au Jardin Partagé pour la troisième fois. Cette fois-ci, l'objectif de la matinée était de planter l'ensemble des pieds de tomates, de courgettes, de maïs, de betteraves, etc. semés, quelques semaines plus tôt en classe, ainsi qu'une douzaine de pommes de terre. Chaque enfant a pu creuser un trou dans la butte en permaculture (butte qu'ils avaient eux-mêmes fabriquée en janvier 2018), y amener un



peu de terre, planter le légume approprié, y déposer quelques feuilles d'orties en guise de fertilisant, puis, avec des petits arro-

soirs ou des seaux de plage, y amener l'eau indispensable à la croissance de ces plants. Pour la majorité d'entre eux, c'était la toute première fois qu'ils « *jardinaient en vrai* » ! Il y avait du bonheur dans leurs yeux, croyez-moi!

Dans un village comme le nôtre où nous sommes nombreux à ne connaître que nos voisins (et encore !), ces deux événements sont la preuve que le Jardin Partagé est devenu, semaine après semaine, un lieu qui permet de recréer du lien intergénérationnel entre les Arniérois. Quel que soit votre âge, si, comme nous, vous aimez la nature et êtes des fervents partisans de la défense de l'environnement et du « *Bien vivre ensemble* », venez nous rejoindre ! Et si vous êtes seul ou en couple avec pour unique activité le canapé et la télévision, malade ou en bonne santé, actifs ou au chômage, **osez, vous aussi, venir nous rejoindre et nous aider à faire vivre ce Jardin Partagé !** Votre vie sera plus belle encore, vous verrez !

Un immense merci à tous ceux qui, souvent anonymement, sont venus nous amener des plantes pour améliorer la biodiversité de ce Jardin Partagé (céleri et poireau perpétuels, framboisiers, topinambours, asperges, estragon, etc.)

Lieu du Jardin Partagé : au bout de la rue Léon Marchand (début de la route d'Aulnay)

Ouvret 24h/24 – activité souvent le dimanche après-midi mais vous pouvez y trouver des « Jardiniers Partageurs » à d'autres moments en semaine !

Pour plus d'informations, ne pas hésiter à consulter le tableau d'affichage à côté de la « *boite à lire* » située à droite de la mairie.



AVOIR TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOTRE VILLAGE

Consulter notre site internet
www.arnieressuriton.evreuxportesdenormandie.fr

Consulter notre page facebook
www.facebook.com/arnieres.sur.iton



VOUS DÉSIREZ RECEVOIR LES INFORMATIONS COMMUNALES RAPIDEMENT DANS VOTRE BOÎTE MAIL ?
 Les manifestations dans notre village, les urgences (ex. : risques inondations, avis de tempêtes...), la vie de la commune... inscrivez-vous, en envoyant votre adresse mail à cette adresse : infos.mairie.arnieres@gmail.com
 Contacter la mairie, adressez votre message à mairie.arnieres@wanadoo.fr



LA TONTE RAISONNÉE

Ne soyez pas surpris !

Dans une démarche écologique, nous allons expérimenter la tonte raisonnée des espaces verts. Ils ne seront plus tondu sur toute la surface. Le broyage des herbes se fera à l'automne. Gageons que les fleurs « oubliées », les oiseaux, les insectes et les promeneurs y trouveront un avantage.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi
9h-12h et 14h-17h
Tél. : 02 32 39 95 15
Adresse mail : mairie.arnieres@wanadoo.fr
En cas d'urgence permanence élus 06 70 42 16 47

AUTRES NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17 ou 02 32 30 20 17
SAMU : 15 ou 02 32 62 21 00
Centre antipoison Rouen : 02 35 88 44 00
Info météo et routes dans l'Eure : 02 32 31 97 98
ADMR (aide à domicile) : 02 32 39 80 80
Horaires de bus : www.transurbain.com
Des carnets d'horaires de bus sont disponibles à la mairie.

MÉDECIN

Docteur Germain Évelyne
5, rue des Peupliers - Tél. : 02 32 33 37 14
En l'absence de votre médecin

Numéro gratuit Médecin généraliste de garde en NORMANDIE
depuis le 4/04/17: LE 116 - 117

Aux heures de fermetures des cabinets médicaux : Tous les soirs après 20h au lendemain 8h, le week-end à partir du samedi midi 12h au lundi 8h, les jours fériés: de la veille 20h au lendemain 8h.

En cas d'urgence vitale appelez le 15.

DÉCHETTERIES

ATTENTION UNE CARTE EST MAINTENANT OBLIGATOIRE POUR AVOIR ACCÈS AUX DÉCHETTERIES.
(Voir formulaire sur le site de l'EPN)

Arnières sur Iton*

*tout sauf piles, batteries, peintures, produits chimiques, huiles.

Horaires d'été (de début mars à fin septembre)

Lundi et mercredi de 13h30-18h

Samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)

Lundi et mercredi de 13h30 16h30

Samedi de 9h30 à 12h0 et de 13h30 à 16h30

Évreux -Saint-Michel (côte du Val-Iton)

Horaires d'été (de début mars à fin septembre)

Lundi au samedi de 9h à 19h

Dimanche de 9h à 13h

Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)

Lundi au vendredi de 14h à 18h

Samedi de 9h30 à 18h

Dimanche de 9h30 à 13h

Guichainville (Saint-Laurent)

Horaires d'été (de début mars à septembre)

Lundi au samedi 9h à 19h

Dimanche de 9h à 13 h00

Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)

Lundi au samedi de 9h à 19h

Dimanche de 9h à 13h

Impression : INFORMATIC & GRAFIC
539, rue de Cocherel - 27000 ÉVREUX
Tél. 02 32 38 52 16 - contact@ig27.net

Mise-en-page : DÉMARCHE-GRAPHIQUE
Marc Fouénard - Tél. 06 62 40 15 32
marc.fouenard@neuf.fr

RUBRIQUE ACTION SOCIALE

PRESENCE VERTE

L'Association Présence Verte Haute-Normandie qui offre un service de téléassistance dans le cadre du maintien à domicile et d'aide à la vie quotidienne des personnes âgées a signé une convention partenariale avec la commune. Ainsi, une diminution du tarif mensuel est appliquée par Présence verte aux habitants de la commune. Nous participons également au coût du dispositif dans le cadre de notre action sociale.

Toute personne intéressée peut contacter ce service qui a ses bureaux à la **MSA** au 32, rue Politzer 27036 Évreux - Tél. : 02 32 23 42 90.

Un service de portage de repas à domicile est également possible : contact 02 32 23 40 44. Seniors, un Site sur Internet vous est dédié, pour-les-personnes-agees.fr piloté par le CNSA et le ministère des affaires sociales et de la santé CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie)

Les caisses de retraite et santé publique France vous aident à bien vivre votre âge, un site internet vous est dédié www.pour-bien- vieillir.fr.

Perte d'Autonomie ?

Des réponses à vos questions et des adresses sur www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr ou par téléphone au 0820 10 39 39 (0,15 € TTC la minute).

ACTION SOCIALE SCOLAIRE

Aide à la scolarité 2017/2018 des collégiens :

■ 96 € : QF < 700 €

■ 72 € : QF entre 700 et 1 000 €

■ 0 € : QF supérieur à 1 000 €

Cette aide concerne les enfants jusqu'à leur 16 ans y compris les jeunes en apprentissage. Une aide de 100 € pour la participation à un séjour linguistique ou une classe de découverte organisée dans le cadre scolaire aux familles dont le quotient familial est inférieur à 700 €.

Tarifs de la restauration scolaire :

■ 2,40 € : QF inférieur à 700 €

■ 2,77 € : QF entre 700 € et 1 000 €

■ 3,30 € : QF supérieur à 1 000 €

■ 4,04 € pour les enfants hors commune

■ Adultes 5,05 €

Le coût brut alimentaire du repas revient en moyenne à 5,61 € à la commune. (Calcul 2015/2016)

INFORMATIONS SOCIALES

Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques : **UNAFAM**

L'un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'UNAFAM peut vous aider. Des bénévoles vous accueillent et vous informent dans des permanences hebdomadaires près de chez vous à Évreux : Nouvel Hôpital de Navarre.

Maison des Usagers et Associations

Le jeudi de 15h à 18h et sur rendez-vous au 02 32 31 36 19

Toutes les informations sur : www.unafamhaute-normandie.org

Écoute famille : 01 42 63 03 03

Des psychologues vous répondent du Lundi au Vendredi.

RESPA 27

Accompagnement aux soins palliatifs à domicile :

L'intervention du réseau est gratuite, financée par la sécurité sociale. La demande est faite par le patient, la famille, le médecin traitant, l'infirmière libérale, toutes institutions des différents intervenants à domicile. Cette intervention nécessite l'accord du patient et du médecin, pour toute personne atteinte de maladie chronique et/ou évolutive quel que soit son âge.

Accueil des professionnels de santé, des patients, des familles :

6, place Dupont-de-l'Éure - Évreux - Tél. : 02 32 37 77 41 de 9h à 17h et astreinte nuit et week-end.

La mission est de venir en complémentarité des professionnels de santé choisis par le patient et de garantir au patient et à son entourage une coordination et un accompagnement aux soins.

AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE

Une difficulté d'ordre social, vous pouvez rencontrer des professionnels de l'aide sociale sur l'ensemble du territoire dans un des points d'accueil sans rendez-vous ou téléphonez au numéro « 1^{er} contact » au 02 32 31 97 17

LE CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination)

Le clic est un guichet d'accueil, d'information et de coordination pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage. Tél. : 02 32 31 97 00